

JLB/NT/V/COMITE

**OBJET : convocation réunion
du Comité syndical.**

Le Président

à

Mesdames et Messieurs les
Membres du Comité syndical

La Plagne Tarentaise, le **11 JAN. 2023**

Mesdames, Messieurs,

Considérant votre qualité de membres du Comité syndical, je vous invite à participer à la réunion plénière qui aura lieu :

Le 17 janvier 2023 à 19h30

Au SIGP - Salle 2 bâtiment Les Provagnes à Mâcot - LA PLAGNE TARENTEISE

Préambules :

- **17h00 à 19h00** : intervention de M. Matthieu CHARNAY, d'Agate Territoires, pour une présentation de la prospective financière du SIGP (en vue du débat d'orientations budgétaires 2023).
- **19h00 à 19h30** : intervention de M. Nicolas PROVENDIE, de la SAP, pour une présentation des projets PARADISKI et des propositions tarifaires présentées au Comité VANOISE EXPRESS du 10 janvier 2023, en amont de la communication SAP au salon GRAND SKI (fin janvier).

ORDRE DU JOUR DU COMITE SYNDICAL

- Désignation du secrétaire de séance.
- Ouverture de la séance.
- Approbation du procès-verbal de la séance du Comité syndical du 05 décembre 2022 et celui du 13 décembre 2022.
- Relevé des décisions.

ADMINISTRATION GENERALE

1. Conventions de mise à disposition de locaux à la TOUR DE CHRONO de Plagne-Centre.
2. Extension du RIFSEEP de la filière technique.
3. Avenant à la convention CDG73 : augmentation du tarif pour les missions ACFI et assistant de prévention, à compter de 2023.

FINANCES

4. Restes à réaliser 2022 pour le budget annexe de l'Eau et de l'Assainissement du SIGP.
5. Restes à réaliser 2022 pour le budget général du SIGP.
6. Ouvertures de crédits au budget général du SIGP 2023, dans l'attente du vote du budget 2023.
7. Réajustement du montant de la participation des communes pour la subvention OTGP 2023.
8. Reversement aux communes en 2022 de la compensation (taxe Loi Montagne) de 2021.
9. Décision modificative n° 3 au budget général 2022, pour verser le reliquat aux communes.

EAU ET ASSAINISSEMENT

10. Augmentation de la part syndicale applicable sur les tarifs de l'eau potable et de l'assainissement collectif.
11. Instauration de la PFAC (participation pour le financement de l'assainissement collectif).

INFORMATIONS DIVERSES ET QUESTIONS ORALES

- o Dossiers en cours.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes salutations distinguées.

Jean-Luc BOCH

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA GRANDE PLAGNE
B.P. 62
73211 AIME CEDEX

POUVOIR

Je soussigné(e),, donne pouvoir à M, membre du Comité syndical pour me représenter pour tous les votes et décisions à prendre lors de la réunion qui aura lieu le (*mention manuscrite*) :

A, le

⇒ BON POUR POUVOIR (*mention manuscrite*) :

Signature

Pour mémoire, les statuts du SIGP prévoient :

« Article 7 : Les membres »

Les communes sont représentées comme suit au sein du Comité syndical :

- AIME-LA-PLAGNE : 4 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.
- CHAMPAGNY EN VANOISE : 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.
- LA PLAGNE TARENTOISE : 6 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

En cas d'empêchement des délégués titulaires, les délégués suppléants sont appelés à siéger avec voix délibérative. »

⇒ Nous remercions donc les titulaires de bien vouloir organiser leur suppléance en cas d'absence à cette séance.